

Erreur de conseil de mon assurance.

Par Bdx971, le 10/12/2009 à 17:29

Bonjour,

J'ai un problème avec mon assurance carte bleu suite à une divergence de point de vue entre deux employés de la compagnie d'assurance.

Suite aux conseils du premier employé, nous avons procédé à l'annulation d'un voyage. Notre situation médicale correspondant tout a fait aux clauses particulières du contrat, elle nous conseille donc d'annuler notre voyage et que tout allait être pris en charge dés lors que nous constituerons un dossier auprès de l'assurance.

Ce dossier constitué puis envoyé, et suite à une mauvaise impression de document, une facture n'est pas remboursée. Un nouveau dossier nous est réclamé, mais celui-ci tombe dans les mains d'un nouvel employer (Chef) qui le considère irrecevable dans son intégralité.

Je me retrouve donc aujourd'hui avec une assurance qui refuse de dialoguer et m'ordonne le remboursement de la première partie.

Tous vos conseils seraient les bienvenus.

Cordialement.